



RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE **DU 1^{er} JUILLET 2023 à la COMMUNE DE ROESER**

Présences du CA : Schockmel, Keiffer, Krack, Wagner, Deischer, Goetzinger, Pulli, André, Veidig, Simonelli, Ewald, Duarte
Personnel FLH : Stot, Scheubel, Schmitt, Nesser
Excusé(e)s : Lehner, Handschke, Flenghi, Ricciardelli

1. Appel des délégués

15 clubs sont présents à 9h30, y inclus le HC Arlon. Les représentants du HB Bertrange arrivent avec quelques minutes de retard. Le total des voix à émettre est de 62.

2. Minute de silence

A la mémoire des membres décédés, l'assemblée se lève pour une minute de silence.

3. Mots de bienvenue de l'organisateur

M. Romain Schockmel, président de la FLH, remercie le club organisateur et donne la parole au président du HC Berchem M. Luc Sinner.

Celui-ci exprime sa fierté que l'Assemblée générale ait été organisée par son club à l'occasion de son 60e anniversaire et salue les représentants de la fédération, des clubs, de la presse, du ministère des sports et du COSL. M. Sinner mentionne la grande fête d'anniversaire organisée le 16 juin au « Herchesfeld », à laquelle ont assisté aussi des représentants de la FLH. Il félicite la FLH pour le travail réalisé la saison écoulée et il remercie les membres sortants du conseil d'administration Mme Tess Pull, Mme Birgit Lehner et M. Thierry Wagner pour le travail accompli au cours des dernières années. M. Sinner salue ensuite les 3 nouveaux candidats à un poste au sein du CA. Finalement il remercie la Commune de Roeser pour l'excellente collaboration durant les années et la mise à disposition de la salle « BLOUET » pour cette Assemblée générale.

4. Adoption du rapport de l'AG du 25 juin 2022

Le rapport est approuvé par acclamation.

5. Allocution du président de la FLH

Le président M. Romain Schockmel pose la question ce qui fait vraiment le handball ? Le handball, ce sont les clubs, les joueurs, les arbitres, les bénévoles, la presse, le ministère des Sports, le COSL et la fédération. Et tous travaillent dans le but de développer et d'assurer une continuité au handball. Ce qui est sûr, c'est que nous ne pourrons pas éviter une introduction partielle de la professionnalisation, car le bénévolat seul ne suffit plus à faire fonctionner les clubs. La manière dont les idées et les projets du ministère des sports seront mis en œuvre constituera un défi pour les années à venir. Cela exercera une influence décisive sur l'évolution future de la FLH.

Le président attire l'attention sur le fait que les clubs doivent à nouveau investir dans le travail avec les jeunes. Nous n'aurions alors plus besoin de procéder chaque année à de nouvelles adaptations des catégories.



Puis il souligne que la politique doit définir un objectif clair : que voulons-nous atteindre dans le sport et dans le handball au Luxembourg ? Les moyens nécessaires doivent être mis à disposition pour atteindre ces objectifs. Des ressources financières supplémentaires doivent être créées, car l'évolution est rapide et les frais généraux augmentent rapidement.

Enfin, M. Schockmel revient sur le projet InterRegional Handball. Cette collaboration offre de nouvelles possibilités de promotion des jeunes joueurs et arbitres, ainsi que de formation continue des entraîneurs. En outre, des subventions de l'UE pourraient être générées.

Finalement le président de la FLH remercie le club du HC Berchem pour la bonne organisation de l'Assemblée générale et souhaite aux clubs pleins de succès pour la saison prochaine.

6. Interventions des représentants du Ministère des Sports (MSP) et du COSL

M. Thierry Wagner, représentant du MSP, excuse d'abord le ministre des Sports, M. Georges Engel, qui a malheureusement dû remplir d'autres fonctions. M. Engel fait passer un message de remerciement pour le bon travail des clubs et de la fédération au cours de la saison passée.

M. Wagner explique que le ministère des sports est conscient qu'il est actuellement de plus en plus difficile de donner vie aux clubs. De moins en moins de bénévoles donnent un coup de main. Cette tendance doit être inversée et la campagne "Du bass de Veräin" devrait faire comprendre que chacun est important. Laver les tricots, transporter les enfants, faire le rapport de match, être tuteur des jeunes arbitres sont autant de choses sans lesquelles notre sport ne serait pas possible. Les valeurs du sport doivent être mises en avant car le sport est une école pour toute la vie. Il faut promouvoir la cohésion.

Le nouveau projet "Pro Sport" devrait permettre de décharger non seulement les entraîneurs, mais aussi le secrétariat des clubs. Beaucoup de choses sont en train d'être réformées et ainsi l'INAPS (Institut national de l'activité physique et des sports), en tant que successeur de l'ENEPS (École nationale de l'éducation physique et des sports), vise à faire évoluer les missions d'une école organisatrice de formations des cadres techniques et administratifs pour les différentes formes d'activités sportives vers celles d'un centre de compétences et de ressources prenant la forme d'un institut, visant à développer la qualité de l'offre en matière d'activité physique et de sports.

La formation des entraîneurs a été réformée avec les nouveaux brevets LUXQF 1 à 6 et la formation continue a été également introduite. Le projet "Qualité+" sera également révisé et adapté.

M. Wagner salue le fait que de plus en plus de communes engagent un coordinateur sportif en signant des conventions avec le gouvernement. Celui-ci doit être le relais entre toutes les activités sportives d'une commune et permettre aux clubs d'avoir accès aux écoles et aux maisons relais.

Puis il met en avant que le sport est essentiel pour une société saine et qu'on devrait pratiquer du sport toute sa vie. Mais le sport devient également de plus en plus important d'un point de vue économique et c'est pourquoi il faut lui accorder une plus grande importance au sein de notre société.

Au nom du ministre des Sports, M. Wagner félicite l'organisateur HC Berchem à l'occasion de son 60^e anniversaire et souhaite aux clubs de la FLH une bonne saison 2023-2024.



M. Alwin de Prins, représentant du COSL, excuse d'abord le président et le secrétaire général du COSL, M. André Hoffmann et M. Ralf Lentz, qui étaient malheureusement déjà occupés ailleurs.

M. de Prins remercie la FLH pour son excellente collaboration. Le handball est l'une des plus grandes fédérations du sport luxembourgeois. Il souligne l'importance de la formation des jeunes et souhaite à la FLH que son travail porte ses fruits à l'avenir.

Le développement du sport lui tient à cœur. Les efforts pour y parvenir sont de plus en plus importants, car de moins en moins de bénévoles sont prêts à aider. C'est pourquoi il faut créer de nouvelles possibilités pour rendre le bénévolat plus attractif. Cela inclut le congé sportif pour les bénévoles. Il faut également créer de meilleures conditions financières pour les fédérations sportives.

Finalement M. de Prins indique que le projet INAPS a été approuvé par le gouvernement et qu'il constitue un pas important vers l'avenir du sport. Il promet que le COSL continuera à s'engager pour atteindre ses objectifs après les élections nationales.

7. Interventions FLH

La FLH annonce les démissions de Mme Tess Pulli, Mme Birgit Lehner et M. Thierry Wagner. La FLH exprime ses remerciements pour les services rendus au cours des dernières années.

M. Christian Schmitt (FLH) demande aux représentants ayant le droit de vote d'accepter par acclamations les trois nouveaux candidats au sein du conseil d'administration.

M. Eric Ewald (FLH), M. Jérôme Duarte (HB Käerjeng) et M. Giorgio Ricciardelli (Red Boys Differdange) sont approuvés par acclamations.

8. Présentation des rapports d'activités des différents organes de la FLH

M. Patrick Simonelli présente le rapport de la REFCOM

M. Sacha André présente le rapport de la Commission du calendrier

Mme Josée Keiffer présente le rapport de la Commission Filière jeunes féminines

Mme Tess Pulli présente le rapport de la Commission Filière jeunes masculines

M. Adrien Deischter présente le rapport de la Commission Femmes

M. Christian Schmitt présente le rapport Communication et Handball TV

M. Sacha André présente le rapport "Teammanager"

M. Christian Schmitt présente le rapport de la Commission Statutaire

M. Christian Schmitt présente les activités du tribunal fédéral et conseil d'appel

M. Christian Schmitt présente le rapport des résultats des cadres nationaux

M. Christian Schmitt présente le rapport des résultats des championnats

M. Christian Schmitt présente le rapport de la Loterie Nationale Coupe de Luxembourg

M. Christian Schmitt présente le rapport des tournois U11

M. Christian Schmitt présente le rapport des transferts nationaux et internationaux

M. Christian Schmitt présente le rapport des licences

Les rapports d'activités sont approuvés par acclamation.

9. Présentation du rapport d'activités du CA 2022/2023

M. Christian Schmitt (FLH) présente le rapport d'activités du CA. Le CA s'est réuni à 16 reprises. Le rapport d'activités est approuvé par acclamation.



10. Présentation du rapport financier 2021 et présentation du rapport de la commission de contrôle financier

Le trésorier M. René Krack présente le bilan 2022. Les réviseurs de caisse Mme Diane Weimischkirch (HC Standard) et M. Marc Fancelli (Handball Esch) sont absents. Dans un courriel envoyé à la FLH le 30 juin, les réviseurs informent les délégués présents que toutes les opérations ont été comptabilisées selon les règles de l'art et qu'ils proposent à l'Assemblée générale de donner décharge au trésorier et au CA.

Mme Diane Weimischkirch (HC Standard) et M. Marc Fancelli ont confirmé leur disponibilité en tant que réviseur de caisse pour l'année 2023.

11. Décharge à donner au trésorier et aux membres du CA

La décharge au trésorier est approuvée par acclamation.

La décharge aux membres du CA est approuvée par acclamation.

12. Constitution d'un bureau de vote

Le président M. Romain Schockmel demande aux clubs de tenir les points et votes suivants sans bureau de vote.

La demande est approuvée par acclamation.

13. Examen et vote des propositions budgétaires pour l'exercice 2023

Le trésorier M. René Krack présente le budget 2023.

Le budget est approuvé par acclamation.

14. Admission de nouveaux clubs associés

HC Attert : M. Marvic Zemmer (Attert) explique que la commune d'Attert a accepté d'accorder des créneaux dans leur salle de sport à condition qu'une ASBL sur la commune d'Attert soit créée. Le club demande donc l'accord des clubs pour changer le nom en Handball Club Attert (HBC Attert). Le club participera au championnat national avec les équipes U17G et U15G. L'adresse du club reste la même et la salle (homologuée par la FLH) où se dérouleront les matchs reste identique.

Les délégués approuvent le changement de nom.

M. Romain Birchen (HCA Redange) attire l'attention sur le fait que les clubs ne doivent pas confondre le club HC Attert avec le club HC Atert Redange.

15. Adoption des modifications des statuts et des règlements

M. Christian Schmitt (FLH) présente les modifications des Art. 34, 39 et 49 du code du handball.

Art. 34 : M. Jean-Claude Muller (HB Pétange) demande d'insérer un passage interdisant le début des matchs avant 13h30 le weekend. Certains clubs font remarquer que cela n'arrive que très rarement. De plus, il y a une raison à cela, à savoir que la salle est complète et qu'il n'y a pas d'autre possibilité.

Après un vote la demande du HBP est rejetée par la majorité des délégués.



Mme Mireille Folschette (HB Dudelange) demande d'ajouter la possibilité de trouver une nouvelle date de match au plus tard 7 jours après la remise du match car il s'agit souvent de demandes de dernière minute et qu'il faut quand même quelques jours pour fixer une nouvelle date. M. Christian Schmitt (FLH) ajoutera cette possibilité dans le texte, mais souligne qu'il n'y aura alors plus de marge de manœuvre. En effet, si aucune date n'est fixée dans ce délai, le match sera fixé par le CA de la FLH et devra être joué dans les deux semaines qui suivent.

Après un vote les modifications de l'Art. 34 sont approuvées par la majorité des délégués.

Art. 39 : M. Jean-Claude Muller (HB Pétange) demande d'ajouter le passage suivant dans la deuxième phrase de l'article : « après consultation des clubs concernés ». M. Christian Schmitt (FLH) ajoutera ce passage et la phrase sera modifiée comme suit :

« Les rencontres arrêtées pour cas de force majeure le CA prendra une décision sont traitées par le CA **après consultation des clubs concernés.** »

Les modifications de l'Art. 39 sont approuvées unanimement.

Art. 49 : M. Jean-Claude Muller (HB Pétange) souhaite que le règlement stipule qu'il n'est plus possible de jouer deux compétitions différentes dans une même catégorie au cours d'un même week-end (Exemple : journée de championnat seniors 1 et journée de coupe seniors réserves). M. Christian Schmitt (FLH) demande aux délégués s'ils sont d'accord avec cette proposition qui rendrait inutile la modification de l'article 49.

Les délégués présents votent en faveur de cet ajout.

16. Interpellations des clubs

M. Patrick Reder (Red Boys Differdange) présente les motions des Red Boys Differdange :

1. Des joueurs U23 auront la possibilité de disputer 2 matchs le même weekend.

Clarifications : Seuls les joueurs U21 pourront jouer 2 rencontres le même jour de calendrier. Un joueur U23 ne peut pas jouer en catégorie U21.

L'interpellation est approuvée par les délégués. La FLH procédera donc à un ajustement du règlement.

2. Annulation des frais de secrétariat de la FLH.

Le club argumente que la FLH est entièrement subventionné par l'Etat luxembourgeois.

M. René Krack (FLH) explique que ce n'est pas le cas et qu'après déduction des subventions de l'Etat et des recettes des clubs, la fédération doit encore supporter un déficit d'environ 40.000€. M. Christian Schmitt (FLH) ajoute que le budget de la FLH est passé de 750.000€ à 1.070.000€ au cours des deux dernières années. De nombreux frais ne sont pas répercutés aux clubs. Il s'agit notamment des frais liés au système Handball4all, des autres frais informatiques, des frais liés aux délégués, etc. De même, les salaires ne sont actuellement remboursés qu'en partie par l'Etat. En plus tous les coûts ont augmenté d'environ 20%. Le trésorier, M. Krack, assure que dès que la FLH sera sur de bons rails et qu'une réserve financière sera disponible, on soutiendra volontiers financièrement les clubs. Comme cela a été le cas pendant les années de pandémie.

Après un vote la demande est rejetée par la majorité des délégués.



3. Participation des clubs au partenariat de ligue par AXA

Le club argumente que d'autres fédérations versent une partie d'un tel parrainage aux clubs.

M. Christian Schmitt (FLH) répond que le contrat ne contient pas de clause selon laquelle la FLH devrait donner quelque chose aux clubs. L'argument selon lequel aucune prime n'est versée au vainqueur de la coupe, par exemple, ne peut être retenu. En effet, les participants peuvent conserver 25% des billets d'entrée vendus et peuvent en outre présenter des sponsors et conserver 50% des recettes. Si l'argent est distribué, il doit être économisé ailleurs, par exemple, moins ou plus du tout de matchs diffusé par Handball TV. Cependant, cela pourrait entraîner des conséquences sur tous les contrats de sponsoring.

Après un vote la demande est rejetée par la majorité des délégués.

La FLH souhaite examiner l'année prochaine s'il existe une possibilité d'alléger un peu la charge des clubs. Pour cela, il faudrait toutefois attendre quelques décisions, notamment du ministère des Sports, du COSL et de l'EHF. De plus, il faut attendre le résultat du bilan de 2023 après deux années de déficit.

M. Marc Birchen (HC Atert Redange) présente la motion du HCA Redange :

Demande d'autorisation de sous-classements dans les catégories U13 Mixtes, U15 Garçons et U14 Filles. Un joueur/euse qui a dépassé la limite d'âge d'une année peut être aligné dans cette catégorie si le club en question n'a pas inscrit une équipe dans la catégorie d'âge prévue pour ce joueur. Cette exemption se limitera à deux joueurs/euses par rencontre.

Le club qui alignera des joueurs/euses ainsi sous-classés ne pourra pas prétendre au titre de champion de Luxembourg dans cette catégorie, le cas échéant ne pas disputer des rencontres éventuelles de classement dans la poule titre, ni participer à la Coupe de Luxembourg dans cette catégorie. Si les résultats de cette équipe exerçaient une influence sur le classement, les points seraient supprimés à la fin de la saison.

La demande est approuvée par les délégués.

17. Fixation du montant des cotisations et contributions

M. Christian Schmitt (FLH) demande aux clubs de donner leur accord à une hausse des tarifs des droits de licence comme suit :

Licence senior 30€ (de 20€)
Licence vétérans et jeunes 15€ (de 7,5€)

Après plusieurs interventions, entre autres des clubs de Dudelange, Pétange et Diekirch, les représentants de la FLH proposent d'ajuster le tarif vétérans et jeunes à 10€ au lieu de 15€.

Après un vote, la nouvelle proposition est adoptée à la majorité.

A partir de la saison 2023/2024 les tarifs sont ajustés comme suit :

Licence senior 30€
Licence vétérans et jeunes 10€

Tous les autres tarifs restent inchangés.



18. Fixation du lieu de la prochaine Assemblée générale

Le HB Käerjeng a déposé une candidature à l'occasion de son 50^e anniversaire. Les délégués approuvent cette proposition par acclamation. La prochaine Assemblée générale aura donc lieu à Käerjeng, et ce le samedi 29.06.2024 à 9h30.

19. Appel des délégués

Tous les délégués présents au début de la session sont restés jusqu'à la fin de l'AG.

20. Mots de remerciements

Monsieur le bourgmestre Tom Jungen remercie la FLH d'avoir organisé l'Assemblée générale à Roeser. Les 60 ans du HC Berchem ont constitué une longue période avec beaucoup de hauts mais aussi quelques bas. En tout cas le HC Berchem est un fleuron de la commune et on en est très fier. Il remercie le club pour son excellent travail de jeunesse et souhaite à tous les délégués présents le meilleur pour la prochaine saison. Ensuite, il invite au verre de l'amitié offert par la Commune de Roeser.

Christian Schmitt
Directeur administratif